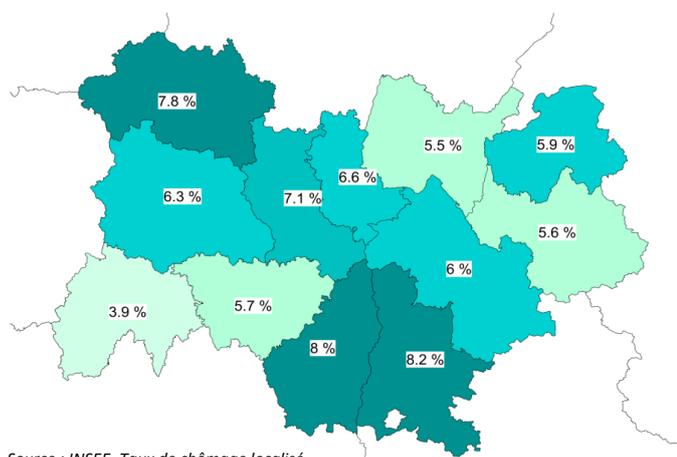


Auvergne-Rhône-Alpes : 6,4%



Source : INSEE - Taux de chômage localisé

Selon l'Insee, le taux de chômage du 4e trimestre 2021 est en baisse de 0,6 point sur un trimestre en Auvergne-Rhône-Alpes (6,4%) comme en France métropolitaine (7,2%).

L'évolution du taux de chômage est à la baisse dans tous les départements : -0,3 point en Savoie (5,6%); -0,4 point dans le Cantal (3,9%), la Drôme (8,2%) et la Haute-Savoie (5,9%); -0,5 point en Haute-Loire (5,7%); -0,6 point dans l'Ain (5,5%), l'Isère (6%), le Puy-de-Dôme (6,3%) et le Rhône (6,6%); -0,7 point dans l'Allier (7,8%) et la Loire (7,1%) et -0,9 point dans l'Ardèche (8%).

Sur un an, le taux de chômage régional est en baisse de 0,7 point. Il est légèrement plus fort qu'au niveau national (-0,6 point). La baisse est plus forte que celle du niveau régional pour les départements de la Savoie (-1,1 point), du Rhône et de la Haute-Savoie (-0,8 point pour les deux). Elle est inférieure au niveau régional dans sept autres départements: -0,6 point pour l'Allier, l'Isère et le Puy-de-Dôme et -0,5 point pour l'Ain, l'Ardèche, la Drôme et le Puy-de-Dôme; et elle est identique à celle de la région pour le Cantal et la Loire. Les comparaisons annuelles sont à prendre avec précaution compte tenu des mesures liées à la crise sanitaire.

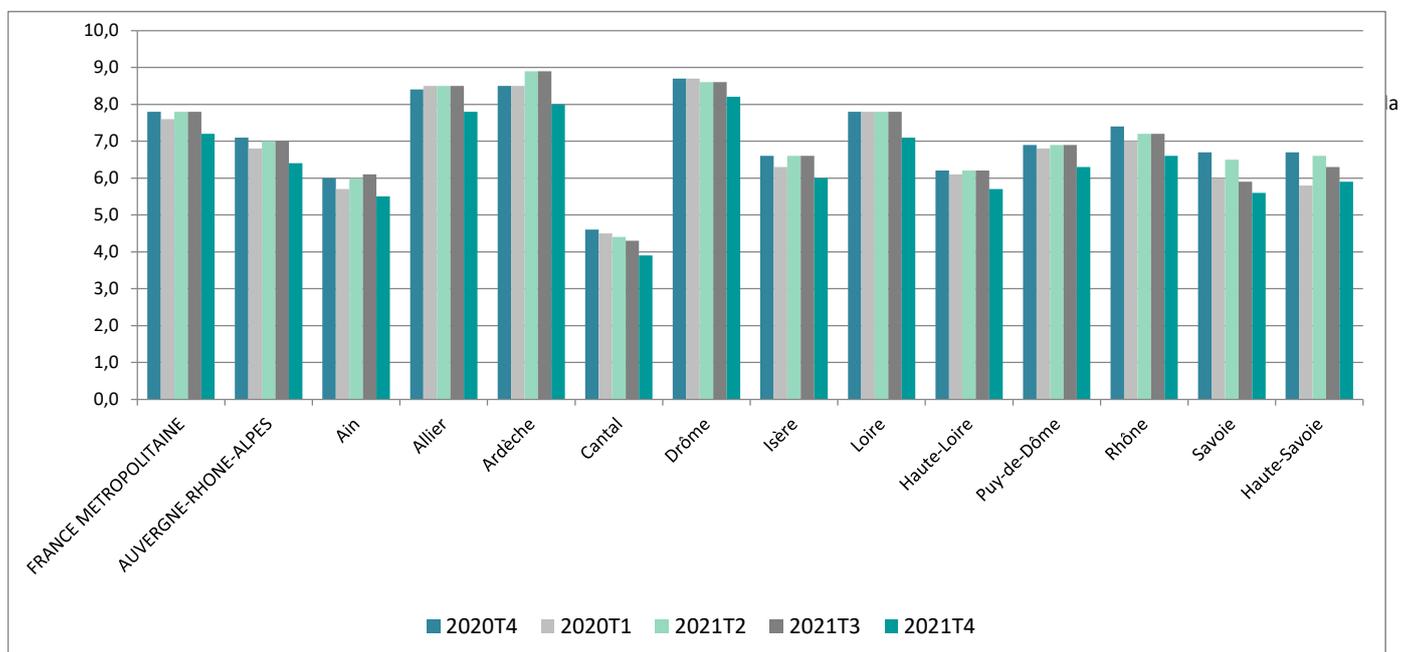
Le taux de chômage régional du 4ème trimestre 2021 (6,4%) est plus faible que celui du 4ème trimestre 2019 (7,1%), qui a précédé la crise sanitaire. La baisse du taux de chômage régional (-0,7 point) est identique à celle de la moyenne nationale (-0,7 point). Le taux de chômage est en baisse dans tous les départements, oscillant entre -0,2 point (Haute-Savoie) et -1 point (Loire), plus favorable même que leur taux d'avant crise.

La région passe au 5ème rang des régions présentant les taux les plus faibles de France métropolitaine : 6,4%, mais derrière les régions Bretagne (5,8%), Pays de la Loire (6%), Bourgogne-Franche-Comté (6,2%) et Corse (6,3%). C'est dans les Hauts-de-France que le taux de chômage est le plus élevé (8,8%).

Définition du taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (qui regroupe les actifs occupés et les chômeurs). Un chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT) est une personne en âge de travailler (c'est-à-dire ayant 15 ans ou plus) qui n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence, est disponible pour travailler dans les deux semaines et a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent (ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois).

Taux de chômage par département sur les 5 derniers trimestres (source : Insee)



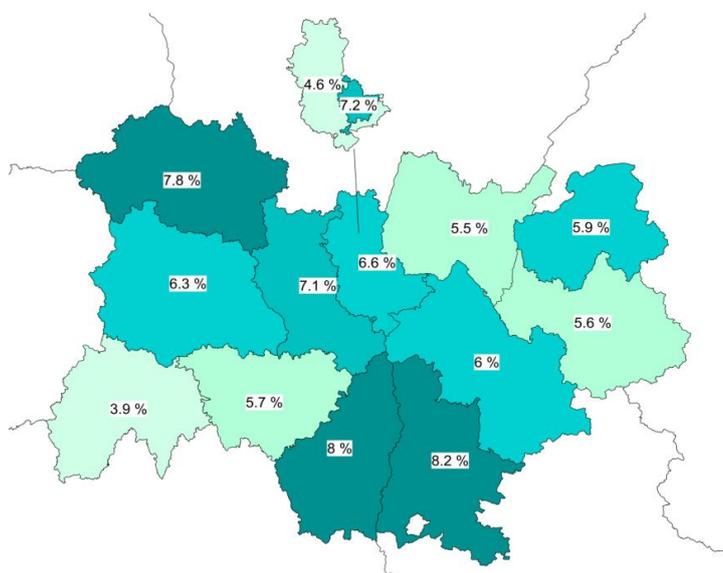
Source : Insee, taux en %, CVS

Libellé	2019T4	2020T4	2021T3	2021T4	Evol trim (en pts)	Evol annuelle (en pts)	Evol 2021T4/2019T4 (en pts)
FRANCE METROPOLITAINE	7,9	7,8	7,8	7,2	-0,6	-0,6	-0,7
AUVERGNE-RHONE-ALPES	7,1	7,1	7,0	6,4	-0,6	-0,7	-0,7
Ain	5,9	6,0	6,1	5,5	-0,6	-0,5	-0,4
Allier	8,7	8,4	8,5	7,8	-0,7	-0,6	-0,9
Ardèche	8,8	8,5	8,9	8,0	-0,9	-0,5	-0,8
Cantal	4,8	4,6	4,3	3,9	-0,4	-0,7	-0,9
Drôme	9,0	8,7	8,6	8,2	-0,4	-0,5	-0,8
Isère	6,7	6,6	6,6	6,0	-0,6	-0,6	-0,7
Loire	8,1	7,8	7,8	7,1	-0,7	-0,7	-1,0
Haute-Loire	6,5	6,2	6,2	5,7	-0,5	-0,5	-0,8
Puy-de-Dôme	7,1	6,9	6,9	6,3	-0,6	-0,6	-0,8
Rhône	7,3	7,4	7,2	6,6	-0,6	-0,8	-0,7
Savoie	6,2	6,7	5,9	5,6	-0,3	-1,1	-0,6
Haute-Savoie	6,1	6,7	6,3	5,9	-0,4	-0,8	-0,2

ANNEXE TAUX DE CHOMAGE TRIMESTRIEL METROPOLE DE LYON ET CONSEIL DEPARTEMENTAL DU RHONE

4e TRIMESTRE 2021

Auvergne-Rhône-Alpes : 6,4%



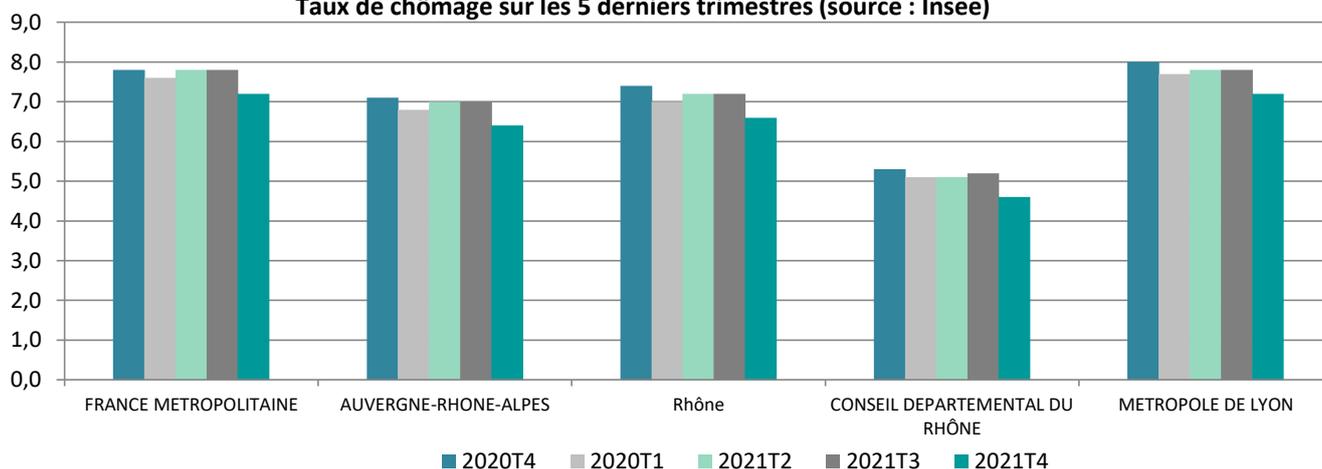
Source : INSEE -Taux de chômage localisé

Le taux de chômage du 4e trimestre 2021 est plus élevé dans la Métropole de Lyon (7,2%) que dans le territoire du Conseil départemental du Rhône (4,6%) et qu'en moyenne départementale (6,6%). Pour mémoire le taux régional est de 6,4 %.

Le taux trimestriel baisse de 0,6 point dans la Métropole de Lyon comme dans le territoire du Conseil départemental du Rhône. Leur évolution (-0,6 point pour les deux) est identique à celles du département du Rhône et d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Sur un an, le taux de chômage de la Métropole de Lyon baisse de 0,8 point, plus fortement que celui du territoire du Conseil départemental du Rhône (-0,7 point). Le département du Rhône comprenant les deux zonages baisse également (-0,8 point). Les comparaisons annuelles sont à prendre avec précaution compte tenu des mesures liées à la crise sanitaire.

Taux de chômage sur les 5 derniers trimestres (source : Insee)



Libellé	2020T4	2021T3	2021T4	Evol trim (en pts)	Evol annuelle (en pts)
FRANCE METROPOLITAINE	7,8	7,8	7,2	-0,6	-0,6
Auvergne-Rhône-Alpes	7,1	7,0	6,4	-0,6	-0,7
Rhône	7,4	7,2	6,6	-0,6	-0,8
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU RHÔNE	5,3	5,2	4,6	-0,6	-0,7
METROPOLE DE LYON	8,0	7,8	7,2	-0,6	-0,8

Source : Insee, taux en %, CVS, évolution en points